

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal,

Registre <sup>1<sup>er</sup></sup>

N° 122

SIGNALEMENT.

M. Delfour Pierre  
Boulanger  
natif de Prunet

demeurant à Prunet

allant à Madrid

âge de 21 ans, taille d'un mètre  
62 centimètres

cheveux noirs front moyen

sourcils chât. font. yeux naturels

nez aquilin bouche petite

barbe naissante menton rasé

visage ordinaire teint bon

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DÉPOSÉES :

Ch. Penance

Fait à Aurillac le 2 Janvier 1861

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Handwritten text in a decorative, vertical script, possibly a name or title, running down the right side of the document.

Progenère



Mme Druin  
Prunet

Monsieur le maire de la commune de Prunet certifie que le  
nommé Pierre Pierre est de la classe mille  
huit cent cinquante, a été en leave de service  
militaire par le motif de réforme sur le vingt  
septembre mil huit cent trente.

Monsieur le préfet vous a été adressé  
d'avoir la bonté de nous le livrer à  
Monsieur Del Four Pierre au passage par  
pour aller y mes paquets au jour susdits  
nous avons eu libéré le présent sergent  
ment à Monsieur Del Four Pierre  
propriétaire et cultivateur et domicilié  
au lieu de tremouline Commenge

de Prunet savoir telle que maître  
et suivante deux centimètres

Je vous prie et poussez voir  
et yeux fatigués net à qui les  
bouche petite monton son visage  
ordinaire barbe presque naissante

Nous avons de livre le présent  
Certificat à la mairie de Prunet le  
24 août 1851



Le maire  
condamné

Approuvé